val d'oise
le département

La Présidente

D18-DVS-5648

Cergy, le 11 DEC. 2018

Expéditeur : DVS - SSD

Affaire suivie par : Michèle RETY
tél : 01 34 25 14 27
courriel : michèle.rety@valdoise.fr

Monsieur Jean Pierre MULLER
Président du groupe socialiste et apparentés
2 avenue du Parc
CS 20201
95032 Cergy-Pontoise Cedex

Monsieur le Président, Cher Collègue,

Votre courrier du 26 octobre 2018 relatif à l'hébergement des femmes victimes de violences a retenu toute mon attention.

Le Département reste mobilisé sur cette question notamment dans le cadre du plan d'actions départemental de promotion de l'égalité femmes-hommes. Un de ses axes concerne l'aide aux femmes victimes de violences conjugales. Il se concrétise par des actions de sensibilisation et de formation des travailleurs sociaux et médico sociaux du Département qui interviennent au quotidien en faveur de ce public et un partenariat relatif à la mise à disposition de téléphone portable d'alerte pour les femmes en très grand danger.

Comme vous le savez, l'hébergement reste une compétence de l'Etat. Le partenariat conclu entre l'Etat et France Horizon pour l'accueil des femmes seules avec des jeunes enfants à Villiers le Bel s'inscrit dans les compétences strictes du Département dans le champ de la protection de l'enfance.

Ce projet de structure d'hébergement dans les locaux laissés vacants par un EHPAD a été initié par la DRHIL et a permis la création de 90 places sur un étage pour les femmes sortantes de maternité ou avec des jeunes enfants et 90 places dédiées aux personnes réfugiées sur l'autre étage.

L'association France Horizon gestionnaire de cette structure indique que la présence permanente d'agents de sécurité à chaque étage garantit les conditions de la cohabitation de ces publics.

Je partage votre constat du manque de solutions de mise en sécurité et d'hébergement pour les femmes victimes de violences et leurs enfants. Cette préoccupation est aujourd'hui prise en compte notamment dans le Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées que je copilote avec Monsieur le Préfet. Ce plan prévoit une action qui vise à proposer et mettre en place des projets pour assurer la prise en compte des femmes victimes de violences pour l'hébergement d'urgence et fluidifier leur parcours vers le logement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, ma considération la meilleure.

Cordialement,

Marie-Christine CAVECCHI

Pour nous écrire :
Conseil départemental du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY PONTOISE CEDEX

Pour venir nous voir :
2 avenue de la Palette
à PONTOISE

tél : 01 34 25 14 27
fax : 01 34 25 xx xx
michele.rety@valdoise.fr
www.valdoise.fr

val d'oise
le département

COURRIER ARRIVE
29 OCT. 2018
Présidence

Jean-Pierre MULLER
Président du groupe socialiste et apparentés
Conseiller départemental du canton de Vauréal
Maire de Magny en Vexin

Madame Marie-Christine CAVECCHI
Présidente du conseil départemental
Hôtel du Département
2, avenue du Parc
CS 20201 Cergy
95032 CERGY PONTOISE cedex

A18-0009052
30/10/2018

Cergy, le 26 OCT. 2018

Réf – JPM/OS/2018/0010

Madame la Présidente,

Lors de notre séance du 28 septembre dernier, j'ai indiqué lors de la présentation de l'action de l'Etat en 2017 dans notre département que je vous ferai des propositions, ainsi qu'à M. le Préfet, sur l'hébergement des femmes victimes de violences.

Comme je l'ai rappelé à cette occasion, dans les cas de violences conjugales et intrafamiliales, la loi dispose que c'est au conjoint violent de quitter l'appartement et pas à la femme victime. Nous savons malheureusement, dans ces cas de violences, le plus souvent, si aucune proposition de prise en charge de la victime ne peut être faite, elle ne parvient pas à dépasser l'ensemble des épreuves de la procédure, pas même la première, porter plainte.

Un accueil supplémentaire dans notre département pour les femmes victimes de violence permettrait de mieux protéger ces femmes et ces enfants en butte à des situations très complexes.

Le département est aujourd'hui partenaire avec l'Etat et l'association France Horizon pour l'accueil de femmes avec de jeunes enfants à Villiers le Bel dans les locaux d'un ancien EHPAD. Un étage de cet ancien établissement est libre et les services de l'Etat insistent pour qu'il devienne un lieu d'hébergement pour des demandeurs d'asile, uniquement des hommes seuls.

Vous le savez, les élus du groupe que je préside, pas plus que les élus de Villiers le Bel, ne sont opposés à l'accueil de migrants dans notre pays qui doit prendre sa part de ce défi démocratique et démographique. Toutefois, nous sommes stupéfaits de cette idée de mixer, dans un même immeuble, des jeunes mères célibataires fragilisées et un groupe de jeunes hommes seuls.

.../...

Conseil départemental du Val d'Oise
Hôtel du Département
2, avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY PONTOISE CEDEX

tél 01 34 25 14 74
www.valdoise.fr
jean-pierre.muller@valdoise.fr